



MARDI 13 OCTOBRE 2015 À 19 H 30

SÉANCE ORDINAIRE

Gymnase de l'école Marie-Soleil Tougas
3425, rue Camus, Terrebonne

ORDRE DU JOUR

Dépôt du rapport d'embauche des employés temporaires conformément au règlement numéro 633.

Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des séances tenues les 9, 16, 23 et 30 septembre 2015.

Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois de septembre 2015 par le comité exécutif, conformément à l'article 477.3 alinéa 1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015 et dont l'ensemble de ces contrats totalise plus de 25 000 \$, conformément à l'article 477.3 alinéa 2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste pour le mois de septembre 2015 des dépenses ou contrats octroyés par un fonctionnaire ou employé de la municipalité en vertu du règlement de délégation de pouvoir, conformément à l'article 477.3 alinéa 3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste des écritures d'amendement budgétaire pour le mois de septembre 2015.

Dépôt du certificat confirmant que le règlement d'emprunt numéro **602** (règlement décrétant des travaux de pavage, de bordures, d'éclairage routier et d'aménagement paysager et de plantation d'arbres sur la rue de Rousset et prévoyant un emprunt n'excédant pas 477 400 \$) est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Dépôt des indicateurs de gestion 2014.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2015 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 14 et 28 septembre 2015;

4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 4.1 Adoption de soumission - "services professionnels – assistant maître d'ouvrage" afin d'assister la Ville dans l'ensemble du processus de préparation des plans et devis, de surveillance et de construction du Quartier général de la police de Terrebonne ;

5. TRÉSORERIE

6. GÉNIE ET PROJETS SPÉCIAUX – ENTRETIEN DU TERRITOIRE

- 6.1 Adoption de soumission – location de chargeuses sur roues sans opérateur ;

7. URBANISME

- 7.1 Dérogations mineures ;
- 7.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

- 7.3 Adoption du second projet de règlement numéro 1001-229 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 – création de la zone 8260-684 située sur le rang Saint-François à même une partie des zones 8260-20, 8260-68 et 8260-96 afin d'y autoriser les usages du groupe Habitation de classes A, B, C et D ainsi que l'usage Institutionnel de classe A dans un objectif de requalification du secteur;
- 7.4 Adoption du règlement numéro 1005-034 modifiant le règlement sur les PIIA numéro 1005 – requalification du rang Saint-François ;
- 7.5 Adoption du règlement numéro 1001-233 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 relativement à l'aménagement des aires de stationnement sur l'ensemble du territoire et modifiant spécifiquement les grilles des usages et normes des zones 0464-91 (Domaine du Parc) et 9364-35 (Les Jardins d'Angora) concernant la réduction du nombre minimal de cases de stationnement;
- 7.6 Adoption du second projet de règlement numéro 1001-251 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 – modification de l'encadrement des stations de compostage dans les zones 0266-07 (chemin des Quarante-Arpents et au nord-ouest de l'autoroute 640) et 9864-72 (montée Dumais, à la croisée du chemin des Quarante-Arpents);
- 7.7 Adoption du second projet de règlement numéro 1001-256 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin d'augmenter de 4 à 5 le nombre maximal de logements par terrain dans la zone 9661-08 (immeubles du 1744 au 1762, chemin Saint-Charles);
- 7.8 Autorisation au greffier – remboursement du dépôt – démolition de l'immeuble situé au 893, montée Masson;
- 7.9 Autorisation – modification de la grille d'évaluation des soumissions et formation et nomination au comité de sélection pour les services professionnels requis pour la réalisation du plan de gestion et de mise en valeur des milieux naturels;
- 7.10 Adoption du projet de règlement numéro 1000-029 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 1000 afin d'assurer la concordance avec le règlement 97-33R modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC les Moulins pour tenir compte du périmètre d'urbanisation situé à l'est de la Ville ;
- 7.11 Avis de motion – projet de règlement numéro 1000-029 ;
- 7.12 Adoption du projet de règlement numéro 1001-255 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin d'assurer la concordance avec le règlement 97-33R modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins pour tenir compte du périmètre d'urbanisation situé à l'est de la Ville et afin de redéfinir la délimitation des affectations du sol et les normes et dispositions s'y rattachant;
- 7.13 Avis de motion - projet de règlement numéro 1001-255;
- 7.14 Adoption du projet de règlement numéro 1005-36 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural numéro 1005 afin d'encadrer les projets immobiliers à proximité de la gare de Terrebonne selon les objectifs d'aménagement d'un TOD et du règlement 97-33R modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins.
- 7.15 Avis de motion – projet de règlement numéro 1005-36;
- 7.16 Adoption du projet de règlement numéro 1004-1-018 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004-1 afin d'y préciser les exigences relatives pour les terrains situés à proximité des autoroutes et routes contraignantes en matière de bruit;
- 7.17 Avis de motion – projet de règlement numéro 1004-1-018 ;

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Autorisation - versement de subvention – organismes du milieu;
- 8.2 Reconnaissance d'organismes selon la Politique de reconnaissance;
- 8.3 Autorisation – versement de subvention - organismes de sport, loisir et culture pour jeunes;

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Autorisation de signature – lettre d'entente numéro 2015-05 – Fraternité des policiers et policières de la Ville de Terrebonne inc. – règlement des griefs G2013-003 et 006;
- 9.2 Autorisation – création du poste permanent d'agent comptable, régimes de retraite, à la Direction de l'administration et finances;

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 10.1 Autorisation - installation de signalisation;

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

La prochaine séance ordinaire se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Terrebonne, le lundi 9 novembre 2015, à 19 h 30.

13. RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE